

Compte-rendu du Comité Directeur du 12/01/2023

Liste de présence

Membres du Comité directeur présents ou excusés :

Joël BRELY, Jean-Pierre CAPEZZALI, Christine CHEVRETTE (excusée), Lionel CORNILLON (excusé), Patrick DESPAGNE, Evelyne GAMET, Gilbert GENOT (excusé), André IMBERT, Jean-François LACOUR, Marie LAPIERRE, Thierry LEMESLE, Rolland MARIE, Jean-Pierre MEYSSIREL, Bruno MOREIL, Anne ROLLAND, Jean-Louis SILVESTRE, Geneviève WATTELET

En préambule, il est demandé à chacun de respecter la durée des interventions indiquée sur la convocation.

Points à l'ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2022, bilan de celle-ci et perspectives 2023

Le Président, J.-F. LACOUR rappelle les grandes orientations précisées dans le cadre du projet associatif (voir compte rendu de l'AG).

Il revient sur le budget prévisionnel à la hausse, ce qui est lié à une augmentation souhaitée des subventions. Si les subventions n'augmentent pas, le budget sera revu à la baisse.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 Novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Recomposition du Bureau, responsabilités

Le comité directeur accueille 2 nouveaux membres : Evelyne GAMET et Jean-Pierre MEYSSIREL, bienvenue à eux.

Nouveau Bureau :

Président : J.-F. LACOUR (inchangé)

Vice-Président refuges : A. IMBERT (inchangé)

Vice-Président activités : T. LEMESLE (inchangé)

Secrétaire générale et secrétaire général adjoint : C. CHEVRETTE et P. DESPAGNE (inchangés)

Trésorière : M. LAPIERRE (inchangée)

Accord du CD à l'unanimité

M. LAPIERRE émet le souhait que le bureau se réunisse 1 fois par mois. J.-F. LACOUR rappelle qu'il y a eu l'an passé 4 réunions de bureau et 4 comités directeurs. Pour Marie, il serait souhaitable de faire une réunion de bureau avant chaque comité directeur afin de préparer celui-ci.

T. LEMESLE demande que si le rythme d'une réunion par mois est retenu qu'elle soit en Visio- conférence car il ne descendra pas à Gap à cette occasion. Accordé. Il n'y aura pas de réunion de bureau pendant l'été.

3. Point sur les pôles et établissement d'un budget prévisionnel

Pôle informatique-communication : T. LEMESLE intervient pour souligner qu'il apparait de nombreuses fois dans le tableau récapitulatif des pôles et qu'il aimerait être soulagé de certaines tâches, notamment sur la newsletter.

Un stagiaire est engagé et s'occupera entre autres de mettre en place cette newsletter.

Claudie devrait être recontactée pour s'occuper après le départ du stagiaire de ce travail.

Thierry demande de lui préciser sa fonction.

Pôle sécurité / matériel : La diffusion des directives FFCAM incombe à T. LEMESLE, pour le reste J.-P. CAPEZZALI s'en chargera.

Pôle relations publiques : J. BRELY s'occupera des relations avec le CDSA 05

Pôle Duo des cimes : G. ESCALE sera en charge du planning des bénévoles
JF et Rolland se chargeront du planning du fourgon

Pôle jeunes et compétition-formation : R. MARIE a contacté des personnes pour renforcer le pôle formation au niveau du club, il est en attente de réponses. Il reste en contact permanent avec le Comité Départemental, il garde auprès de celui-ci le rôle d'ambassadeur pour la formation.
Pour le cursus de formation autre qu'interne au Club, T. LEMESLE s'en charge.

Question sur le futur fourgon : est-il repris ou le gardons-nous ?

Réponse de J.-F. LACOUR : Renault doit faire une proposition de reprise.

4. Mise en place d'une comptabilité analytique

J.-F. LACOUR propose la ventilation ci-dessous :

- Fonctionnement général
- Alpi-escalade-rando alpine
- Rando
- Sports de neige (ski rando +nordique-raquettes-cascade...)
- Jeunes compétitions
- Communication-événements
- Ressources humaines
- Divers

Il faudra savoir ce que l'on met dans chaque rubrique (comment on classe les dépenses), la trésorière + le président + la secrétaire s'en chargeront.

L'objectif est d'avoir des éléments pour préparer un budget prévisionnel et de développer une dynamique budgétaire.

Exemple de choix à faire : le pot du ski de rando doit-il être classé dans la communication ou dans les sports de neige ? Les 2 sont possibles.

Point soulevé par E. GAMET : n'y a-t-il pas un déséquilibre financier entre le poste 2 et le poste 3 ?

Après un court débat, il est décidé de regrouper le poste 2 avec le 3 et l'intituler « activités estivales ».

Il est décidé de mettre en place le fonctionnement de la comptabilité analytique et de faire le point en fin d'année.

Il est demandé de faire un budget prévisionnel dans chacun des groupes pour établir les besoins. J.-F. LACOUR a eu quelques retours sur cette demande.

Intervention de B. MOREIL : il est difficile pour lui d'avancer sur ce sujet car sa section alpinisme semble vivoter. L'absence d'Olivier Grall qui coanimait la section et les événements de l'année passée pèsent sur la dynamique de cette activité. Pour faire un projet de budget il faut le raccrocher à une réalité et Bruno ne peut anticiper l'avenir de sa section. Une réunion sera organisée prochainement pour mettre en place un projet 2023 et relancer un plan d'action.

J-P Capezzali propose de faire des sous-rubriques par activités.

Rappel : un budget prévisionnel a été fait pour l'AG, le bureau aimerait l'ajuster en fonction des besoins
A qui envoyer le projet de budget de sa section :

1/ à M. LAPIERRE (trésorière)

2/ à T. LEMESLE responsable des activités

L'arbitrage sera fait par le bureau.

Il faudrait envoyer un mail à tous les responsables d'activités pour qu'ils retournent un prévisionnel 2023 ; Donner une date butoir pour un retour rapide.

5. Planning secrétariat 2023

Suite à la réunion annuelle de C. PELLEGRINI avec son employeur, il a été soulevé le problème des heures supplémentaires. Pour éponger ces heures, le bureau a décidé de lui accorder 2 h de plus par semaine.

Du côté des refuges, l'exigence de la FFCAM de rentrer la comptabilité des refuges sur extranet accroît le travail de la secrétaire. Il est donc décidé de lui accorder pour ce travail 1 h de plus, financée à hauteur de 1000 € l'année par les refuges, ce qui passerait la contribution de la gestion des refuges par le club de 15 000 € à 16 000 €. Accord de la FFCAM. Le contrat (non annualisé) de la secrétaire passera à 27h ce qui reviendrait à un salaire net de 1264€ au lieu des 1065 € actuel.

Proposition accordée à l'unanimité.

Un nouveau planning des heures de travail a été demandé

6. Communication du club : accueil d'un stagiaire de l'université

Un stagiaire a été recruté.

Réunion pour établir sa fiche de poste avec J.-F. LACOUR, C. CHEVRETTE et C. PELLEGRINI.

T. LEMESLE souhaite y participer.

Le stage se déroulera du 27/02 au 16/06/2023. J.-F. LACOUR fera le suivi du stagiaire. Celui-ci doit s'occuper du développement de la communication tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du club, de préparer en lien avec les refuges l'action « Refuges phare de l'environnement », de la préparation et de l'animation de sorties thématiques en lien avec les encadrants.

7. Refuges « Phares de l'Environnement »

A. IMBERT présente l'opération initiée par le club de Briançon : « Refuges phare de l'environnement » soutenu par la fondation Petzl.

But : faire évoluer le comportement des personnes fréquentant la montagne

Il faut embaucher des services civiques pour l'animation. A Gap, c'est Guillaume DUPLESSY qui va s'occuper du suivi des emplois civiques qui seront recrutés pour les 2 refuges du Valgaudemar concernés par cette opération.

A noter que le service civique est rémunéré 600€ net par mois : difficulté de recrutement

8. Mise à disposition de matériel par le club : fiche de procédure

J.-P. CAPEZZALI élabore des fiches directives pour chaque thème dont il est responsable.

Il nous a présenté la fiche liée au prêt de matériel (voir PJ)

J.-P. CAPEZZALI demande l'autorisation d'utiliser le placard du fond à droite pour y stocker le matériel neuf ou à réviser, ancien emplacement du matériel camping. E. GAMET intervient en signalant que les 2 placards ont subi par 2 fois (voir 3) un dommage d'inondation suite à l'éclatement du conduit d'eau usée, fait confirmé par P. DESPAGNE. Alors attention.

9. Retour sur la journée sécurité

Participation importante à la journée sécurité avec 120 participants.

21 encadrants au total qui ont fonctionné en binôme, voir trinôme et sont partis sur plusieurs sites. Regret de J.-P. CAPEZZALI : son groupe était hétérogène ce qui a perturbé le déroulement envisagé. Il n'est pas facile de faire des groupes homogènes.

Le beau temps était favorable aux exercices. C'est une réussite.

C'est l'occasion de vérifier le matériel (mauvais état, non conforme, obsolète...) plusieurs exemples sont cités (sonde qui ne se déplie pas, DVA détérioré ou à classer dans les antiquités, pelle plastique ...)

Vin chaud très apprécié, petit problème de communication avec le restaurateur vite résolu. Estimation d'environ 80 ou + d'invités

Il devra être fait un rappel de l'atelier sécurité dans les sorties initiations, notamment pour les participants qui n'ont pu assister à la journée.

J. BRELY propose de mettre une sortie Atelier sécurité (pour des débutants) le samedi 21 janvier.

10. Fresque du climat

T. LEMESLE et J.-F. LACOUR font une présentation de la Fresque du Climat.

Animation intéressante mais pas de lien direct avec la FFCAM. C'est une association de bénévoles qui sous forme de jeu de cartes souhaite sensibiliser et vérifier les connaissances sur le climat, permet de se poser des questions.

Il y avait 9 participants du Club. L'idée est de former des bénévoles internes pour animer de nouveaux ateliers afin de sensibiliser le plus grand nombre d'adhérents.

11. Questions diverses

- Enquête rando Alpine : le Comité Régional lance une enquête en ligne pour définir un nouveau cursus de formation pour cette activité
- La Conférence ANENA aura lieu à la cinémathèque de montagne le 24 janvier, belle salle qui compte 160 places, pas d'inscriptions
- Rencontre Franco/Italienne
G. WATTELET fait l'historique de cette rencontre qui se déroulera cette année le 3 septembre 2023 au col d'Abriès plus exactement au col Martin environ 930 m de dénivelé, B. MASCARELLI pourrait prendre en charge l'organisation
- Radios du club à mettre à jour car il y a 3 nouveaux relais. J.-P. CAPEZZALI propose de prendre un RDV pour faire faire la mise à jour sur une journée, il se charge de les descendre à Aubagne. Il est aussi question d'achat de nouvelles radios, P. DESPAGNE fournit à J.-P. CAPEZZALI les devis, un choix sera fait plutôt en faveur d'appareils qui propose un affichage complet, compter de 400 à 500 € l'appareil. A. IMBERT est intéressé par la mise à jour des radios des refuges qui pourrait être faite en même temps.
- Le 12 février se déroulera la Grande Trace. Recherche de bénévoles.
- Trouver une formule plus polie pour remplacer sur la fiche d'inscription " l'encadrant se réserve le droit de refuser...". Cette formulation a choqué des adhérents
- Problème du covoiturage soulevé par T. LEMESLE : ce sont toujours les mêmes personnes qui prennent leur voiture, de préférence les plus grosses et celles munies de porte skis.
Comment y remédier : prévenir les participants en amont lors de l'inscription du besoin de véhicules avec porte skis.
- R. MARIE demande que les chefs de courses s'expriment clairement sur les split-boarders acceptés ou non en collectives, cela éviterait à certains de prendre une licence et se retrouver bannis des sorties. (Plaintes recueillies par R. MARIE)
- R. MARIE tient à remercier les encadrants à l'origine de la formation « Iphigénie » qui a été une très belle réussite. Il demande à d'autres personnes de s'investir afin que cette formation soit accessible au plus grand nombre.

La réunion se termine à 23h avec le partage de la galette des rois avec un verre de cidre.

Un grand merci à E. GAMET pour sa prise de notes lors de ce CD, ce qui a permis d'élaborer le présent compte-rendu.